

En réponse

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses**

Band (Jahr): **11 (1923)**

Heft 162

PDF erstellt am: **12.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-257806>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

sante de la Section de Bâle, de changer la date de l'Assemblée générale. Celle-ci a été retardée de quinze jours, et fixée au **samedi 16** et au **dimanche 17 juin**. Nous prions donc les Sections et les membres de l'A. S. S. F. de bien vouloir en prendre note.

La Présidente: Emilie GOURD.

Nouvelles des Sections.

GENÈVE. — La campagne, discrète, mais effective, que nous avons menée au début de ce mois, en faveur de la votation ecclésiastique sur l'éligibilité des femmes aux Conseils de paroisse, a donné passablement de travail pendant les vacances de Pâques aux membres du Comité restés à la tâche. — D'autre part, nous avons organisé notre dernier thé suffragiste de la saison (qui a eu lieu exceptionnellement cette fois-ci le 16 avril), sur une grande échelle, d'abord en y convoquant avec nos membres actifs, aussi nos membres adhérents, soit au total plus de 800 personnes, et surtout en mettant à notre ordre du jour un sujet qui nous a amené le public des grandes occasions: *Le ménage de la Ville*. On sait en effet que la Ville de Genève exploite elle-même ses services industriels d'eau, de gaz et d'électricité; et c'est sur le fonctionnement admirable de ces services, qui comptent plus de 110.000 abonnés et un personnel de plus de 800 employés, que MM. Mennet secrétaire des Services industriels, et Trachsel, directeur de la comptabilité générale, ont bien voulu nous apporter les plus intéressantes précisions. On est confondu de tout le travail d'organisation détaillée et perfectionnée que représentent ces services, et ce ne sont pas seulement les ménagères qui ouvrent leurs robinets de gaz ou d'eau ou tournent leurs commutateurs électriques, qui ont appris une foule de choses neuves ce soir-là! Nous croyons que ce sont là d'excellents moyens d'intéresser les femmes à la chose publique, et nous pensons que nos Associations suffragistes, qui ont forcément l'éducation civique de leurs membres à leur programme, tireront grand profit de séances de ce genre. Il faut ajouter que nos orateurs avaient organisé cette séance de la façon la plus captivante, avec projections lumineuses, démonstrations d'appareils, etc. Les merveilleuses machines à calculer, les machines électriques notamment, ont fait tort à la tasse de thé offerte après la séance à tous les assistants... et ce n'est pas peu 'dire!... E. G.

MOUTIER. — Le 21 mars, la Section pour le Suffrage féminin de Moutier réunissait tous ses membres actifs et passifs et une vingtaine d'invitées, au « Foyer », pour une soirée récréative. La salle, claire et chaude, offrait un coup d'œil pittoresque et charmant. Verdure, fleurs printanières, tourtes alléchantes qu'une main d'artiste avait illustrées de véritables petits chefs-d'œuvre humoristiques et suffragistes, répandaient leur parfum, leur note gaie, et créaient une atmosphère de bien-être. Les discours de bienvenue prononcés par Mme Garraux, présidente, achevèrent de mettre chaque participante bien à l'aise. Un souper simple et exquis, préparé par les soins d'une jeune et experte maîtresse de cours ménagers, et servi avec amabilité, n'a pas été la partie la moins appréciée de la soirée. Rarement repas a été plus animé. Puis, tandis que le groupe des « jeunes » se lève, disparaît dans une salle contiguë, nous écoutons avec une satisfaction évidente les beaux chants qu'accompagne avec maîtrise l'une des trois cantatrices. Et la surprise que nous réservent nos jeunes amies est annoncée: une charmante comédie en un acte intitulée: *Comment les femmes anglaises obtinrent le droit de vote*. Un jeune ménage dont l'épouse se désintéresse absolument des revendications des femmes et dont le mari est un adversaire acharné... Allons! je n'en dirai pas plus, laissant à chacun le désir de la lire et le plaisir de la faire jouer. — La composition de Mlle Salgat, dite par l'auteur, est une manière originale et attrayante de faire une leçon d'anticoûtisme: une paysanne d'une contrée voisine raconte, en son langage imagé et avec son plaisant accent, les méfaits de l'alcool dans sa famille. Il faut l'avoir entendue pour en apprécier toute la saveur et pour être persuadée, comme elle, que quand les femmes voteront, tout ira mieux. Enfin, une poésie composée par une suffragiste convaincue porte la gaieté de l'auditoire à son comble. Soirée charmante et agréable, qui délasse des séances sérieuses et parfois ardues de l'année, et excellent moyen de propagande pour « la Cause ».

NYON. — Depuis longtemps le groupe du Suffrage féminin de Nyon n'a pas donné de ses nouvelles; cependant il a travaillé. Pendant l'hiver 1921-1922, cinq réunions familiales ont eu lieu pour étudier aussi bien que possible la question du suffrage d'après l'ouvrage de Barthélemy. Le livre étant trop long pour être lu en détail, les membres du comité s'étaient chargés de faire, chacun à son tour, un résumé d'une partie de ce cours si intéressant, de l'exposer et de provoquer des questions et une discussion parmi les auditeurs. Mais le sujet était-il trop aride? les femmes de nos petites villes n'éprouvent-elles pas le besoin de s'instruire? quelle que soit la raison, ces études furent si peu suivies par les membres du groupe auxquels elles étaient destinées, qu'il fallut chercher un autre moyen de les atteindre. Un thé organisé pour le 28 avril, avec une causerie de Mlle Gourd et de la musique, eut plus de succès et réunit un nombreux public, charmé d'entendre notre présidente centrale. — Pour l'hiver 1922-23, les réunions mensuelles, si peu suivies, furent abandonnées et remplacées par quelques conférences publiques, destinées, dans la pensée du Comité, à exposer des questions qui feraient sentir aux femmes combien le droit de vote leur manque. Ce fut en novembre une causerie sur la loi du 3 décembre; en décembre, un magistral appel de M. Ernest Bovet en faveur de la Société des Nations. Plus tard, une étude de M. Recordon, professeur à Vevey, sur *les Femmes à Athènes*, d'après les poètes grecs, montra à nos contemporaines indifférentes que nos revendications datent de loin! — Le comité a entrepris un travail de propagande dans les villages (des environs ou de

la Côte, par des causeries, très simples, à des réunions de couture ou à quelques personnes groupées dans une salle d'école. Tariégnin, Begnins, Chéserex ont déjà été visités, d'autres le seront encore. Une première causerie n'amène pas toujours des adhésions, mais les esprits sont ouverts, les questions sont mieux comprises. — Le Comité sortant de charge a été réélu dans l'Assemblée générale de février, mais des trois membres obligés de donner leur démission, un seul a été remplacé et la présidente n'a pas encore trouvé un successeur. S. B.

En réponse

Nouveaux abonnements et dons :

D ^r L. (Amérique) 1 ab. (réinscrit)	6.50
M ^{me} R. D. P. (Belgique) 1 ab. (réinscrit)	6.50
M. M. (Genève) 1 ab. (réinscrit)	5.50
M ^{me} M. P. (Lausanne) 1 ab.	5.—
Par M ^{me} J. J. (Neuchâtel) 1 ab.	5.—
M ^{me} de S. (Lausanne) 1 ab.	5.—
M ^{me} L. C. (Alsace) 1 ab. (réinscrit)	6.50
Don M ^{me} J. (Morges)	5.—
M ^{me} W. B. (Genève) 1 ab.	5.—
M ^{me} D ^r P. (Lausanne) 1 ab.	6.05
M ^{me} J. d. H. (Vevey) 1 ab.	5.—
M ^{me} T. (Lausanne) 1 ab.	5.—
M ^{lle} H. M. (Lausanne) 1 abonnement de 3 mois	3.—
M ^{lle} B. R. (Lausanne) 1 ab.	6.—
M ^{me} C. M. (Lausanne) 1 ab.	5.—
M ^{me} H. (Vaud) 1 ab. (réinscrit)	5.35
M ^{lle} N. (Lausanne) 1 ab.	6.—
M ^{me} R. (Ouchy) 1 ab.	6.—
M ^{lle} F. (Neuchâtel) 1 ab. (réinscrit)	5.50
M ^{me} S. (Lausanne) 1 ab.	6.—
M ^{lle} P. (Lausanne) 1 ab.	5.—
M ^{me} M. (Lausanne) 1 ab.	6.—
M ^{me} P. (Lausanne) 1 ab.	6.—
M ^{me} G. P. (Genève) 1 ab.	6.—
Par M. A. T. (Vevey) 1 ab.	6.—
M ^{lle} C. T. (Neuchâtel) 1 ab.	5.—
M. H. B. (Lausanne) 1 ab. de 9 mois	4.—
M ^{lle} A. H. (Bienne) 1 ab.	5.—

Tous nos plus chauds remerciements.

Fr. 151.85

VENTE AU NUMÉRO

Le *Mouvement Féministe* se vend au numéro aux adresses suivantes :

- Librairie Eggimann, 40, rue du Marché, GENÈVE
- Papeterie Champod-Butte, place de l'Ours, LAUSANNE
- Librairie Francke, Bubenbergplatz, BERNE
- Magasin de tabacs Fischer, avenue de la Gare, FRIBOURG
- M^{lle} Delabaye, bureau de tabac, rue du Lac, VEVEY.

RESTAURANT - CRÈMERIE DES NATIONS

18, Bd Georges Favon GENÈVE En face de la Synagogue

Téléphone : 74-85

CUISINE FRANÇAISE
PRIX MODÉRÉS

THÉ-CAFÉ-CHOCOLAT
SERVICE PROMPT et SOIGNÉ.

Salle réservée pour dames.

Se recommande: Vve A. Billaud

S. O. C.

**Société de l'Ouvroir Coopératif
LAUSANNE**

MANUFACTURE DE VÊTEMENTS
ET SOUS-VÊTEMENTS TRICOTÉS
en LAINE, SOIE ARTIFICIELLE, etc.

BAS, CHAUSSETTES, JAQUETTES, etc.

MAGASINS DE VENTE :

- GENÈVE, Rue du Marché, 40. || BALE, Freiestrasse, 105.
- LAUSANNE, Rue de Bourg, 26. || ZÜRICH, Sihlstrasse, 3.
- NEUCHÂTEL, Faub. de l'Hôpital, 19

GENÈVE. — IMPRIMERIE PAUL RICHTER, RUE DE ALFRED-VINCENT, 10